



Octobre 2015

TRANSPORTS DE MARCHAN- DISES ET LOGISTIQUE : QUELS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT POUR NOS TERRITOIRES ?

Actes du séminaire
du 03 juillet 2015

SOMMAIRE

<i>Discours d'ouverture : penser l'aménagement de l'espace de demain en fonction des besoins logistiques</i> par Jean-René Etchegaray	5
<i>Vers une stratégie logistique nationale et décentralisée ?</i> par Michel Savy	7
<i>Paroles d'acteurs : enjeux & besoins</i> par Florence Benneteau	9
<i>Témoignage : La logistique à Labeyrie</i> par Gilles Patrouilleau	11
<i>Photographie des enjeux locaux</i> par Marc Trinqué	13
<i>Photographie des enjeux régionaux & propositions actions schéma régional</i> par Florence Benneteau	15
TABLE RONDE 1 <i>avec Georges Strullu, Patrice Bernos, Manuel Leza, Bruno Oliver-Druet, Jean-Paul Brin</i>	17
TABLE RONDE 2 <i>avec Jean-René Etchegaray, André Garreta, Bernard Uthurry, Philippe Malizard, Gérard Criqui, Gilles Savary</i>	21
<i>Trois grands enseignements en guise de synthèse</i> par Michel Savy	25

PRÉAMBULE

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par ses partenaires, l'AUDAP s'est engagée depuis deux ans, avec les acteurs locaux, dans la connaissance de la filière logistique sur les territoires des Pyrénées Atlantiques et sud des Landes. Celle-ci ayant été ciblée dans le schéma directeur d'aménagement du Port de Bayonne comme un secteur économique à renforcer localement, il a semblé important d'en connaître la structuration et le fonctionnement avant d'accompagner les collectivités locales dans des dynamiques de développement.

“ *Ce séminaire sur la logistique a constitué un premier temps de présentation et d'échanges pour permettre une imprégnation des élus à la dynamique et aux enjeux de ce secteur économique clé et prendre conscience des besoins des entreprises.* ”

L'AUDAP s'engage ainsi plus fortement dans l'analyse du fait économique. Car celui-ci constitue un enjeu majeur dans les dynamiques d'aménagement du territoire en permettant la structuration de l'emploi et l'enrichissement des territoires. La question logistique s'inscrit, d'autant plus, dans une articulation entre la prise en compte des dynamiques foncières, des relations de flux et de mobilité des marchandises et des personnes dans une dynamique de grand territoire sud aquitain et transfrontalier.

Le travail engagé s'est alors inscrit dans une complémentarité avec la réalisation par le CERTA du schéma régional des zones logistiques. Ce séminaire sur la logistique, a constitué un premier temps de présentation et d'échanges pour permettre une imprégnation des élus à la dynamique et aux enjeux de ce secteur économique clé et prendre conscience des besoins des entreprises. La poursuite de cette mission permettra d'entamer la mise en œuvre locale du schéma régional en renforçant la connaissance des enjeux et des acteurs locaux. ■



JEAN-RENÉ ETCHEGARAY

*Président de l'AUDAP
Président de l'Agglomération
Côte Basque-Adour*

“ Le développement économique est un sujet qui doit s'insérer dans les dossiers de planification territoriale



PENSER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DE DEMAIN EN FONCTION DES BESOINS LOGISTIQUES



Bienvenue à tous qui venez des différents territoires sud aquitains, béarnais, landais, basques et espagnols. L'agence d'urbanisme que j'ai l'honneur de présider, n'était pas encore fortement impliquée sur les sujets de développement économique. C'est une faiblesse de notre part, car c'est un enjeu majeur insuffisamment exploré dans sa dimension stratégique. Le développement économique est un sujet qui doit s'insérer dans les dossiers de planification territoriale qu'a plus spécifiquement traitée l'agence d'urbanisme. Il faut maintenant s'en saisir avec tous ceux qui ont un rôle dans ce domaine. Il y a une multiplicité d'acteurs qui peut avoir des choses à dire, que ce soit les Chambres de Commerces et d'Industries (CCI), mais également le milieu associatif.

Par ailleurs, les échanges de ce jour s'inscrivent d'une certaine façon dans le prolongement du schéma de développement portuaire approuvé en 2013. Il y avait une véritable satisfaction à ce que la Région Aquitaine ait engagé cette réflexion, mais il faut maintenant aller au-delà. Les questions de logistique dépassent les enceintes portuaires.

Nous sommes là pour connaître et partager nos regards sur ce qu'est aujourd'hui l'état du transport de marchandises et la logistique. Notre positionnement géographique entre Bordeaux et l'Espagne est un axe stratégique qui nous donne une responsabilité dédoublée sur ce sujet.

La logistique est ciblée comme un secteur potentiellement d'avenir et l'outil d'une stratégie de développement économique au service de la performance des entreprises. Les entreprises sont demandeuses en ce domaine. Elles s'adressent à nous, CCI et élus, pour que l'on puisse penser l'aménagement de l'espace de demain, aussi en fonction des besoins logistiques des entreprises et des transports des marchandises.

Nous avons volonté de faire avancer le partage de la connaissance pour avoir le même regard sur ce dossier. L'agence d'urbanisme ne prend pas de décisions, elle ouvre des champs d'investigation, propose et réalise des études et aide les élus que nous sommes dans la prise de décisions. Nous souhaitons ici ouvrir le débat sur ce sujet stratégique. ■



MICHEL SAVY

Professeur émérite à l'Université Paris Est - Président du Conseil scientifique de la conférence nationale sur la logistique

“ La conférence nationale logistique organisée en juillet 2015 doit s'interroger sur la pertinence d'un futur schéma logistique national

BIO EXPRESS Ingénieur et économiste, Michel Savy est professeur émérite à l'Université Paris Est (École d'urbanisme de Paris et École des Ponts-ParisTech). Il est membre du collège de l'ARAFER, directeur de l'Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-bulletins-de-l-OPSTE.html>), animateur du conseil scientifique du think tank TDIE, chercheur au laboratoire SPLOTT (IFSTTAR). En 2014-2015, il a présidé le conseil scientifique de la Conférence nationale pour la logistique.

VERS UNE STRATÉGIE LOGISTIQUE NATIONALE ET DÉCENTRALISÉE ?



On définit couramment la logistique par « l'art de mettre le bon objet au bon endroit, au bon moment et à un prix compétitif », une définition partielle qui met en lumière les finalités de la logistique sans évoquer son contenu.

La logistique est un ensemble d'opérations physiques (transport, entreposage, manutention...) permettant d'assurer la bonne circulation des marchandises et produits entre entreprises, du fournisseur au consommateur final, dans une recherche permanente d'optimisation des flux physiques, financiers et d'information (la supply chain). Dans un monde globalisé où les marchés sont instables, l'économie flexible demande une logistique efficiente rendant le cycle de production et de distribution des produits toujours plus souple et plus rapide.

Le déploiement des logistiques dans un territoire n'est pas uniforme et obéit à des logiques multiples. La géographie de la logistique est à plusieurs échelles. La logistique mondiale où les grands ports et aéroports polarisent les flux

intercontinentaux. Au niveau européen, la densité des flux s'opère dans sa partie nord d'où des grands corridors d'échanges diffusent à travers l'Europe. Les métropoles françaises et européennes, par leur bassin de consommation et de production et leur accessibilité optimale, polarisent les activités logistiques, endogènes et exogènes. A plus petite échelle, cohabitent à la fois un phénomène de concentration des acteurs logistiques au sein de plateformes logistiques et un phénomène de desserrement avec le rejet des activités logistiques hors des agglomérations complexifiant notamment la distribution des marchandises en ville.

La logistique est une fonction grandissante et majeure dans l'économie, représentant environ 10% du PIB français. La conférence nationale logistique organisée en juillet 2015 doit s'interroger sur la pertinence d'un futur schéma logistique national ; une politique nationale dans une logique décentralisée, construite avec les territoires et adaptée aux particularismes de chacun. ■

Télécharger la présentation de l'intervention de Michel Savy

 http://www.audap.org/downloads/files/diaporama_seminaire_logistique_Savy_20150703.pdf



FLORENCE BENNETEAU

*Directrice
ELAN Développement*

“ Le territoire dispose des équipements mais le modèle de fonctionnement logistique n'est plus adapté à ce qu'en attendent les acteurs économiques



PAROLES D'ACTEURS ENJEUX & BESOINS



L'ancrage territorial de la logistique est là pour servir une économie fortement productive liée à la présence de filières industrielles (céréales, bois, chimie, granulats...). La logistique impacte directement les coûts de production des entreprises, et les enjeux économiques en termes d'emploi et de formation sont importants (80 000 actifs en Aquitaine). 200 acteurs se sont ainsi exprimés lors de l'élaboration du schéma d'échelle régionale.

L'entreprise Egger (bois), explique qu'il est plus compétitif pour elle de livrer par leur supply chain actuelle l'Amérique du Sud que le Nord de la France ou de l'Europe. L'entreprise a décidé de s'installer dans la région au plus près de la ressource même si cela les éloigne des marchés à la condition que les infrastructures suivent. Elle dénonce aujourd'hui un problème de service ferroviaire et exprime des attentes en termes de maillage des différents pôles logistiques. Leur volume annuel à traiter est de 1 million de tonnes qui transitent à 100 % par la route malgré la volonté de développer le rail, les connexions inter-régionales n'étant pas toujours efficaces. L'entreprise souhaite comprendre les stratégies et les

solutions logistiques qui peuvent leur être proposées.

Un point d'alerte de la part des acteurs porte sur la nécessité de maintenir les lignes ferroviaires capillaires et les installations terminales embranchées. Leur abandon progressif est lié soit à leur vétusté, soit à l'inadaptation du service ferroviaire proposé par rapport au business plan des entreprises.

Un autre enjeu porte sur la massification des marchandises et donc la mutualisation des équipements et des services sur des plateformes ouvertes à plusieurs opérateurs et chargeurs partageant des moyens pour réduire les coûts de livraison. En outre, les diversités de fonctionnement et d'aménagement des plateformes, de procédures d'entrée, de manipulations du fret ferroviaire... sont des handicaps. Une standardisation serait nécessaire.

Par ailleurs, la filière granulats (UNICEM – RAZEL BEC) exprime la nécessité d'organiser l'accessibilité et l'approvisionnement des agglomérations pour maîtriser les coûts de construction en créant des plateformes dédiées au plus près des espaces urbains. L'enjeu d'approvisionnement des bassins de consommation est également prégnant. ■

Télécharger la présentation de l'intervention de Florence Benneteau

 http://www.audap.org/downloads/files/diaporama_seminaire_logistique_ParolesActeurs_Benneteau_20150703.pdf



GILLES PATROUILLEAU

Directeur Logistique
LABEYRIE

“ L'amélioration de la logistique passerait par une diminution des livraisons hebdomadaires et un allongement des délais, la constitution d'un tissu d'entreprises agroalimentaire dense pour mutualiser, le maintien d'infrastructures routières et ferroviaires de qualité au niveau local et de connexions aux axes nationaux

LA LOGISTIQUE LABEYRIE



Labeyrie appartient au groupe Labeyrie Fine Foods, composé de 7 entités autonomes. Le site de St Geours réalise 34 % du chiffre d'affaires du groupe et emploie 1 400 personnes. La société est leader en France sur le marché du saumon fumé et du foie gras. 7 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'international. Deux sites de production sont localisés dans le Sud-Ouest, à Came pour l'abattage des canards et Saint-Geours-de-Maremne pour la transformation des foies et la préparation des saumons. Pour l'approvisionnement « canard », l'élevage jusqu'à la livraison aux abattoirs est sous-traité. Labeyrie assure l'abattage et la transformation. Les rendez-vous pour abattage sont calés à la minute. Palmitou assure le ramassage auprès des éleveurs grâce à une logistique internalisée. Pour le saumon, les poissons d'élevage arrivent de l'Europe du nord par une logistique combinée (ferry, rail, route) jusqu'au site de Saint-Geours-de-Maremne (500 semi-remorques par an). Le saumon sauvage arrive d'Alaska en conteneur maritime depuis Le Havre ou Rotterdam puis par la route. En matière d'expédition, la logistique s'effectue en flux tendus. La position géographique est peu favorable car plus près de Madrid que de Paris. En outre,

la saisonnalité de l'activité (1 à 10) implique une capacité d'adaptation. Les expéditions sont réalisées à partir des trois sites permanents de Came, Saint-Geours de Maremne, Bayonne et des deux sites saisonniers de Saint-Sever et Bayonne. La principale plateforme logistique est située à Saint-Geours de Maremne pour le stockage et la préparation. Un stockage complémentaire est assuré chez les prestataires. L'enjeu porte sur le chargement de 250 positions chaque jour pour une livraison le lendemain en France et pays voisins. La logistique de frais 100 % en flux tendus est confiée à un prestataire unique pour les GMS, lui garantissant des volumes suffisants en contrepartie d'un plan de transport performant, de tarifs compétitifs et d'une implication en saison. L'amélioration de la logistique passerait par une diminution des livraisons hebdomadaires et un allongement des délais, la constitution d'un tissu d'entreprises agroalimentaire dense pour mutualiser, le maintien d'infrastructures routières et ferroviaires de qualité au niveau local et de connexions aux axes nationaux. Il conviendrait de favoriser la présence régionale de prestataires dynamiques de toute la chaîne logistique. ■

Télécharger la présentation de l'intervention de Gilles Patrouilleau

 http://www.audap.org/downloads/files/diaporama_seminaire_logistique_Patrouilleau_Labeyrie_20150703.pdf



MARC TRINQUÉ

*Directeur de Pôle
Projets de territoires
AUDAP*

“ Le transport routier reste largement majoritaire malgré l'existante d'infrastructures multimodales, de projets et d'acteurs proactifs

PHOTOGRAPHIE DES ENJEUX LOCAUX



La gestion des transports de marchandises et l'organisation de la logistique recouvrent un double enjeu lié aux flux locaux et de transit. Le pôle sud Aquitain constitue un territoire de transit sur un corridor européen de transport de fret (corridor 4 du Réseau Transeuropéen de Transports) ce qui questionne la stratégie de développement et de positionnement du territoire. Néanmoins, les flux internes à la région (110 millions de tonnes) sont 5 fois plus importants que les flux de transit. Ceci s'explique par l'importance des bassins de vie et de production dans le pôle sud Aquitain (1,1 million d'habitants, 170 000 établissements) impliquant un besoin grandissant de gestion des flux de marchandises et de logistique associée (6 000 emplois dans les Pyrénées-Atlantiques et 750 établissements).

Néanmoins, la mise en place d'une stratégie nécessite la disponibilité d'éléments de connaissance des flux qui fait aujourd'hui défaut à l'échelle locale.

Le pôle dispose en outre de gros équipements générateurs de flux tels le 9^{ème} port français, le Centre Européen de Fret, la plateforme de Saint-Geours de Maremne, d'Hendaye/Irun et de Lacq avec une problématique spécifique liée

aux matières dangereuses. Plusieurs projets sont en cours (port de Bayonne, Laluque, Lacq, Gurmençon, etc.). Côté espagnol, les équipements de Saragosse, Jundiz, Lezo, Pasaia, etc. questionnent les complémentarités et les articulations à venir avec les équipements français.

Le transport routier reste largement majoritaire malgré l'existante d'infrastructures multimodales, de projets et d'acteurs proactifs (terminaux embranchés, association All5Hub, Cliper, offre de services ferroviaire, OFP...). Les territoires frontaliers espagnols développent massivement l'utilisation du fer mais restent dépendants des orientations françaises en la matière et notamment d'interconnexions de réseaux (GPSO, axe Hendaye/Irun...).

L'organisation logistique de l'espace Sud Aquitain n'est-elle pas une opportunité de promotion d'alternatives aux transports routiers ? La diversité des équipements et d'infrastructures existants ou en projet ne plaide-t-elle pas pour une meilleure coordination et mise en synergie au service d'une stratégie de développement du territoire et des entreprises ? ■

Télécharger la présentation de l'intervention de Gilles Patrouilleau

 http://www.audap.org/downloads/files/diaporama_seminaire_logistique_EnjeuxLocaux1_Trinque_20150703.pdf



FLORENCE BENNETEAU

Directrice
ELAN Développement

“

Au sein de chacun des pôles régionaux et de manière coordonnée, un schéma directeur permettrait de préciser et rendre lisible le rôle des différents espaces en articulation avec les projets d'infrastructures et d'aménagement du territoire

PHOTOGRAPHIE DES ENJEUX RÉGIONAUX & PROPOSITIONS ACTIONS SCHÉMA RÉGIONAL



A l'échelle régionale, un maillage des équipements et des sites est d'autant plus nécessaire que 90 espaces logistiques sont identifiés au sein de quatre pôles territoriaux dont celui du Sud Aquitain. Celui-ci est structuré autour de trois « têtes » : Pau/Tarbes, Mont de Marsan/Dax, Bayonne/Sud Landes.

L'enjeu concerne la mise en place de réponses logistiques aux entreprises sur leur site d'implantation.

En outre, au sein de chacun des pôles régionaux et de manière coordonnée, un schéma directeur permettrait de préciser et rendre lisible le rôle des différents espaces en articulation avec les projets d'infrastructures et d'aménagement du territoire : plateformes techniques disposant d'équipements et d'opérateurs cherchant à massifier les marchandises et réduire les délais de connexion aux « grands territoires » ; Espaces dédiés à la distribution des marchandises dans les bassins de consommation jusque dans les cœurs urbains (dernier kilomètre) ; sites de stockage de matériaux au plus près des espaces de construction

pour une gestion optimisée des coûts liés à l'approvisionnement, etc.

Les axes de travail proposés portent sur l'aménagement du territoire et sur l'animation afin de promouvoir, de manière mutualisée, de nouvelles formes de gestion intermodale de marchandise, adaptées aux besoins des entreprises et aux exigences des territoires (accompagnement d'initiatives privées type mutualisation de plateformes pour effectivité de report modal ...).

La mise en place d'une gouvernance de la logistique par pôle pour promouvoir la coopération territoriale au-delà des limites administratives dans une logique d'interface public/privé est également nécessaire. Il s'agirait par ailleurs de conforter les actions de renouvellement/requalification d'espaces au sein de sites majeurs tels les ports aquitains et le CEF afin d'installer de nouvelles activités économiques mais aussi d'inventer de nouveaux cadres de gestion des lignes ferroviaires capillaires abandonnées (cf. filiale d'exploitation port de Bordeaux). ■

Télécharger la présentation de l'intervention de Florence Benneteau

 http://www.audap.org/downloads/files/diaporama_seminaire_logistique_EnjeuxLocaux2_Benneteau_20150703.pdf



PATRICE BERNOS

Directeur LACQ-CHEMPARC



Nous avons l'intention de créer une plateforme particulière pour répondre aux industriels locaux mais aussi pour la grande distribution [...] Le développement des sites et de projets tels la chaudière biomasse de COFELY... vont générer des trafics en connexion avec le port dont le bassin de Lacq a besoin, mais il faut pour cela réanimer le ferroviaire



Nous nous intéressons au projet d'autoroute ferroviaire pour les camions. Certaines plateformes intermodales au Pays Basque espagnol pourraient jouer ce rôle avec raccordement au réseau ferré RTE-T entre l'Espagne et l'Europe du Nord



MANUEL LEZA

*Ancien Directeur transport
du Gouvernement
basque espagnol*

TABLE RONDE 1

Afin de débattre des problématiques associant organisation de la logistique, gestion des transports de marchandises et développement économique, la parole a été donnée à cinq professionnels et élus des territoires locaux et transfrontaliers.



GEORGES STRULLU

*Conseiller du président
pour les ports CCI Bayonne
Pays Basque*



En complément du port, l'enjeu porte sur le développement de la capacité logistique comme élément de compétitivité des entreprises, de création d'emplois et de croissance du tissu économique [...] Il existe un besoin de report modal car les axes sont engorgés [...] L'opérateur ferroviaire est aux marchandises ce que le TER est aux passagers. Il s'agit de mettre à disposition des entreprises et des plateformes logistiques un moyen de traction qui puisse aller chercher des wagons, les massifier sur une zone là où on pourra les connecter sur des grandes lignes vers de multiples destinations à des coûts compétitifs [...] Le maintien des lignes ferroviaires capillaires et des embranchements des entreprises est important

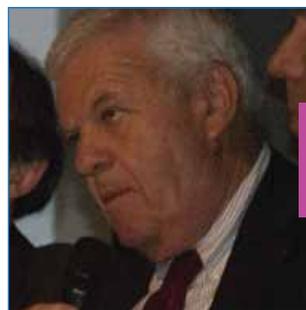


BRUNO OLIVER-DRUET

Directeur Fondation
Transpyrénéenne

“ Notre région considère la logistique comme une activité stratégique. Saragosse accueille la plateforme multimodale de Plaza, plus grande plateforme logistique européenne de 1300 ha, située à proximité du port de Valence. Elle est reliée par le ferroviaire, l'autoroute (vers Madrid, Bilbao et Barcelone) et l'aérien avec l'aéroport de Saragosse (3^{ème} aéroport de fret d'Espagne). Nous souhaitons mailler nos réseaux de transports logistiques en reliant les corridors atlantique et méditerranéen pour que les Pyrénées ne soient plus une barrière infranchissable de 400 km de long.

“ La chaîne logistique de la livraison entre le commerçant et le particulier se recompose avec les nouveaux acteurs du e-commerce. On réinvestit le commerce en centre-ville avec ces acteurs. Les villes doivent accompagner cette tendance de fond en travaillant sur le dernier kilomètre avec des schémas de la livraison urbaine adaptés. La logistique doit s'organiser de façon globale à l'échelle d'une agglomération mais il faut intervenir sur des segments : à l'échelle d'un quartier, d'une activité donnée ou de sites économiques.



JEAN-PAUL BRIN

1^{er} Adjoint
au Maire de PAU

Patrice Bernos





Goizka IROZ argazkia

ANDRÉ GARRETA

Président CCI Bayonne
Pays Basque



Le port représente 3 500 emplois. Sans lui, nous n'aurions pas de report modal maritime [...] La CCI assure du lien entre acteurs publics et privés. CLIPer est créé pour promouvoir l'intermodalité avec les acteurs du domaine et plusieurs cercles de dialogue existent dont le conseil portuaire réunissant élus et associations environnementales [...] La gestion du port par la CCI permet d'adapter les infrastructures aux besoins exprimés par les entreprises



Le Sud Aquitain a des infrastructures mais les marchandises sur le train ne représentent que 2,5 %, et les camions produisent 45 % des émissions de GES. La Région doit assurer une cohérence pour présenter un bilan écologique plus élogieux [...] Cette initiative donne du sens au SRIT au carrefour des politiques d'aménagement, de développement économique et d'environnement qui sont au cœur des compétences régionales. Nous devons réfléchir avec les acteurs de la chaîne logistique à l'échelle de la grande région, vaste et peu dense, pour résoudre les problèmes d'approvisionnements



BERNARD UTHURRY

1^{er} Vice-Président
du Conseil régional
d'Aquitaine

TABLE RONDE 2

Démarche nationale, schéma régional, perspectives et priorités d'actions locales, gouvernance locale... les différents enjeux d'organisation de la logistique et des transports de marchandises au service du développement et de la compétitivité des entreprises et de l'aménagement du territoire ont été abordés.



**JEAN-RENÉ
ETCHEGARAY**

Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour

“ Nous sommes ignorants sur ce que sont les flux, or pour décider il faut s'accorder sur les constats. Sur quel périmètre porter le regard, Région, France, Europe ? [...] L'efficacité de nos politiques passera par la mise en place d'un cadre de gouvernance [...] Il y a aussi un problème d'acceptabilité sociale. Il faut que ces questions soient débattues en amont comme nous l'avons fait à Bayonne pour la gestion du dernier kilomètre [...] Il y a une question d'aménagement avec une mise en lien des objectifs politiques des élus sur la logistique et des besoins d'entreprises notamment en considérant que le port est dans les villes [...] Nous avons abordé ce sujet bien tardivement, la logistique devant être à présent dans nos logiques de politiques publiques



PHILIPPE MALIZARD

Sous-Préfet
de Dax

“ L'Etat ne peut qu'encourager l'ensemble des acteurs, et en particulier les élus locaux, pour qu'ils s'engagent dans la mise en place d'une stratégie logistique globale et cohérente et pour l'instauration d'un mode de gouvernance partenarial pour l'organisation d'un schéma à l'échelle des pôles logistiques aquitains

“ L'objectif du séminaire d'apporter des éléments de connaissance aux élus, non seulement sur ce qu'est la logistique, mais surtout sur les enjeux pour le développement économique des territoires dont ils ont la charge, a été atteint. La logistique est une condition majeure d'attractivité d'un territoire. Elle permet aux entreprises qui s'y trouvent de se développer, et d'en attirer des nouvelles. Derrière ce sont des emplois [...] Aujourd'hui dans un contexte économique plus difficile évitons des investissements inutiles et optimisons les implantations



france-groupements.com

GÉRARD CRIQUI

Directeur adjoint
DREAL Aquitaine



france-groupements.com

GILLES SAVARY

Député de Gironde
Membre de la commission
du développement durable
et de l'aménagement
du territoire

“ La France est l'un des pays les moins intermodaux d'Europe, héritage d'une juxtaposition de politiques monomodales et cloisonnées (une politique du ferroviaire, une politique de la route, etc) [...] Il est nécessaire de raisonner en termes de développement de nœuds et de connexions dans les agglomérations. La poursuite systématique de lignes nouvelles (LGV, nouvelle ligne fret, etc...) n'est plus d'actualité avec le poids de l'endettement public massif [...] Il s'agit d'optimiser le fonctionnement des réseaux existants. La vétusté du réseau ferré français nécessite déjà une remise à niveau des installations existantes



MICHEL SAVY

Professeur émérite à l'Université Paris Est - Président du Conseil scientifique de la conférence nationale sur la logistique

“ *Au-delà des infrastructures, il s'agit d'améliorer la coopération entre acteur par filière, par territoire, par produit... pour penser des solutions logistiques flexibles et adaptées à la diversité des contextes* ”

TROIS GRANDS ENSEIGNEMENTS EN GUISE DE SYNTHÈSE



Ce séminaire et les différentes interventions ont mis en lumière trois grands enseignements. Le pôle Béarn / Pays Basque / Dax / Mont-de-Marsan présente à la fois une multiplicité d'espaces géographiques et une grande diversité économique tant dans les filières d'activités que dans les entités économiques, entraînant de ce fait des réponses logistiques multiples. Le patrimoine d'infrastructures est inégal et est à restructurer avec des normes d'utilisation différenciées, adaptées au contexte local pour une utilisation efficace (par exemple, pour le fret ferroviaire). De fait, un grand nombre de solutions logistiques sont trouvées, souvent partielles par manque de vision d'ensemble.

Des moyens d'action existent avec la mise en œuvre de projets visant à décongestionner et à remettre en état les réseaux, à combler les maillons manquants, avec pour principe d'apporter des réponses graduées en fonction des besoins et des moyens.

Au-delà des infrastructures, il s'agit d'améliorer la coopération entre acteurs par territoires, par produits, pour penser des solutions logistiques flexibles et adaptées à la diversité des contextes et

tirant parti des complémentarités possibles entre filières, entre entreprises. Ces initiatives de coopération doivent être connues et partagées pour inciter d'autres groupes à faire de même en combinant infrastructures « hard » et organisations « soft », court terme et long termes. L'efficacité de la logistique dépend en effet de la qualité des relations entre les acteurs, y compris la population, et il est essentiel de travailler à lui donner une image plus positive.

Bien qu'elle soit décentralisée, démultipliée et différenciée, la logistique a besoin d'une vision stratégique formulée dans un document manifestant une orientation et une volonté forte. Il convient en outre de mettre en place un dispositif d'observation permanent recensant les éléments statistiques et les bonnes pratiques, à toutes les échelles géographiques et institutionnelles. En interface avec la dynamique nationale, il s'agit de faire vivre une dynamique régionale. On peut imaginer une Conférence logistique régionale périodique pour partager et rendre visibles les problématiques de la logistique et l'état d'avancement des réflexions et des actions. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

OUVRAGES, ETUDES, RAPPORTS

« Fonctionnement logistique : Béarn - Sud Landes - Pays Basque », AUDAP, Juillet 2015, 20 p.

http://www.audap.org/downloads/files/Plaquette_FonctionnementLogistiqueTerritoires_bd_20150703.pdf

« Le Schéma des plates-formes logistiques et des zones d'activités multimodales en Aquitaine », Avril 2015, 8 p.

http://www.audap.org/downloads/files/Plaquette_Schema_Plates-formes_Logistiques_ZA_Multimodales_Aquitaine.pdf

« La logistique en France : État des lieux et pistes de progrès », Rapport du comité scientifique présidé par Michel Savy, Mars 2015, 113 p.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/_Conference_logistique_Rapport_du_Comite_scientifique_V9_10032015_vFinale.pdf

« La logistique - Tour d'horizon », Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Mars 2015, 52 p.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/13032-4_Cahier_fiches_logistiques_SITL_MAJ_2015.pdf

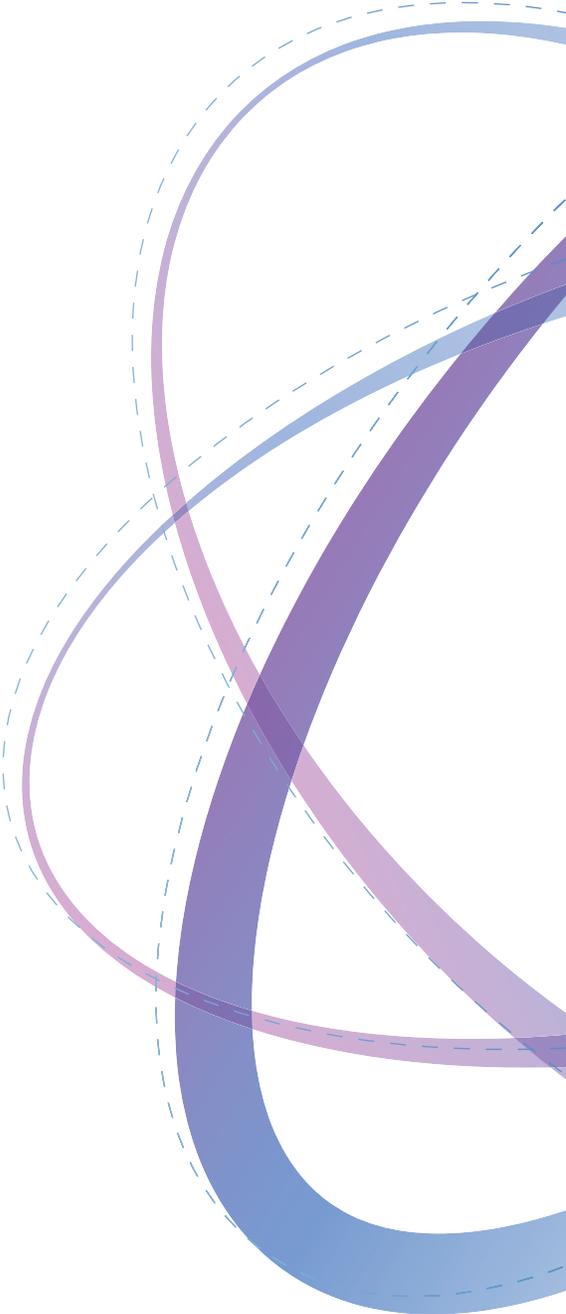
SITE INTERNET

Conférence nationale de la logistique : vers une stratégie France Logistique 2025 - 08 juillet 2015

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Conference-nationale-logistique.html>

Séminaire AUDAP : Transports de marchandises et logistique : Quels enjeux de développement et d'aménagement pour nos territoires ? - 03 juillet 2015

<http://goo.gl/4R5aJU>



Crédits Photos :

*Banque d'images AUDAP (Jacques Le Roux)
sauf mention*

Comité de rédaction :

*Alain Franck, Marc Trinqué, Nicolas Gestas,
Romain Mathey, Ludovic Réau*

Conception & réalisation graphique :

AUDAP, Octobre 2015

Impression :

Copytel - 05 58 46 00 00

**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05.59.46.50.10

--

4 rue Henri IV
Porte J
64000 Pau
Tél. 05.33.64.00.30

www.audap.org

